



Infolettre

Juillet 2026



👋 **Bonjour *Rigaud* !**

L'été bat son plein ! Découvrez dans cette édition les activités à venir, les dernières nouvelles municipales ainsi que quelques rappels utiles pour profiter pleinement de la saison. Bonne lecture et bon mois de juillet !

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'été est bien installé et notre municipalité vous propose une programmation variée. Expositions, spectacles, activités physiques, ateliers et bien d'autres occasions de vivre pleinement notre ville et de créer de beaux souvenirs ensemble.

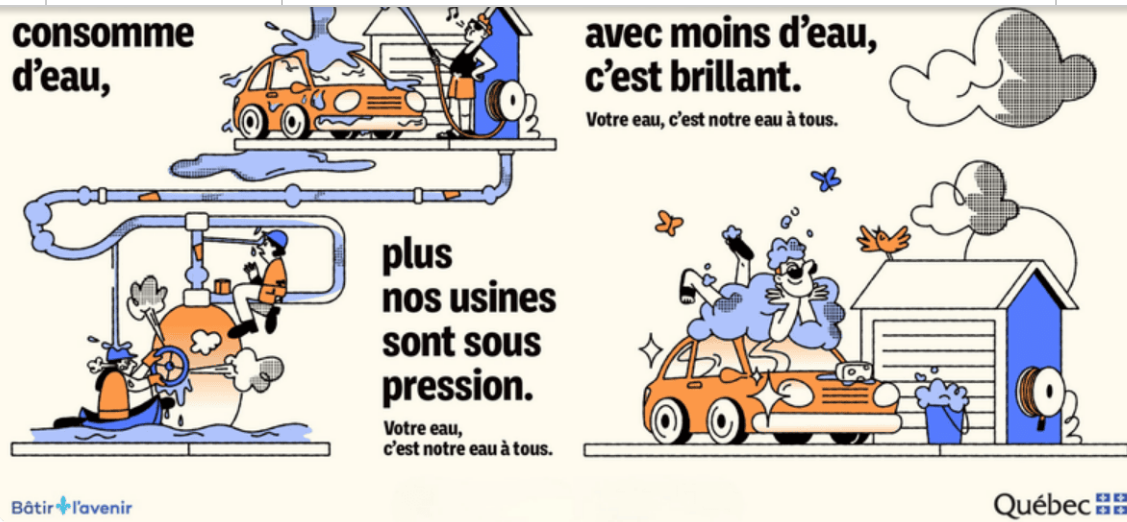
L'été est synonyme de plaisir, mais il nous rappelle l'importance de prendre soin de nous et des autres. Avec les périodes de grande chaleur, pensez à bien vous hydrater, à limiter les efforts aux heures les plus chaudes et à prendre des nouvelles de vos proches plus vulnérables. Soyez également prudents près de l'eau : quelques gestes simples en matière de prévention peuvent faire toute la différence.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite un été rempli de moments simples et précieux. Prenons le temps de profiter de notre magnifique territoire, de refaire le plein d'énergie et de renforcer les liens qui font de Rigaud une ville où il fait bon vivre. Bon été à toutes et à tous !

- Charles



À la une !

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

Vacances d'été - continuons à préserver notre eau potable

L'été bat son plein et plusieurs profitent des vacances pour arroser le jardin ou nettoyer les aménagements extérieurs. Ces activités entraînent toutefois une hausse importante de la consommation d'eau potable.

Nous vous rappelons qu'un **avis de limitation de l'utilisation extérieure de l'eau potable est toujours en vigueur**. Afin de préserver cette ressource essentielle et de maintenir un approvisionnement suffisant pour les besoins essentiels et la sécurité incendie, nous demandons de limiter au strict minimum l'utilisation extérieure de l'eau potable.

Votre eau, c'est notre eau. Merci de votre précieuse collaboration !

[Consultez la version complète de l'avis](#)



**Semaine nationale de prévention de la noyade - du dimanche 19 au samedi 25
juillet 2026**

En date du 17 juillet 2026, la Société de sauvetage a recensé trente-huit (38) noyades non officielles présumées, comparativement à trente-sept (37) en 2025. Ne faites pas partie de la prochaine statistique !

En adoptant et en prônant l'adoption de comportements sécuritaires, tout le monde peut contribuer à favoriser les interactions sécuritaires avec l'eau et ainsi réduire le nombre de noyades au Québec.

1. Sécurisez votre piscine. Assurez-vous que votre piscine extérieure est conforme au Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles.
2. Supervisez vos enfants en tout temps.
3. Portez votre gilet de sauvetage à bord d'une embarcation.
4. Restez sobre. La sobriété est de mise dans l'eau, sur l'eau et près de l'eau.
5. Prenez des cours de natation, de sauvetage et de premiers soins.
6. Ne prenez pas de risque.

Visitez le site Internet de la Société de sauvetage pour plus de conseils.

Visitez le site Internet de la Société de
sauvetage pour plus de conseils



Prévention de la rage - les bons gestes à connaître

La Ville vous invite à demeurer vigilants face à la rage et à consulter les mesures à adopter ainsi que les démarches à suivre en cas de contact avec un animal ou d'une situation à risque.

Les mesures à prendre :

- Évitez d'attirer les animaux sauvages sur votre propriété en éliminant les sources de nourriture et les abris potentiels.
- Faites vacciner vos animaux domestiques contre la rage.
- Ne laissez pas errer vos animaux domestiques et évitez qu'ils soient en contact avec des animaux sauvages.

Quoi faire avec un animal sauvage ?

- Ne déplacez jamais les animaux sauvages.
- Évitez tout contact direct avec un animal mort.
- Signalez la présence de tout animal trouvé mort ou qui semble malade ou anormalement agressif. Composez le 1 877 346-6763 ou complétez le [formulaire en ligne](#).
- Si l'animal représente une menace imminente à la sécurité des personnes, contactez les services d'urgence.

Quoi faire en cas de morsure ?

- Lavez la peau exposée avec de l'eau et du savon pendant 10 à 15 minutes, même si la plaie semble sans gravité.
- Communiquez rapidement avec Info-Santé 811.

Quoi faire en présence d'animaux sauvages sur votre propriété



Chaleur et voiture - un danger pour votre chien

Ne laissez jamais votre chien dans une voiture par temps chaud. Même à l'ombre, avec les fenêtres entrouvertes, la température à l'intérieur d'un véhicule peut atteindre 50 °C en moins de 30 minutes.

Un coup de chaleur peut être fatal. Les symptômes incluent entre autres une respiration rapide, une salivation excessive et des tremblements.

En vertu de la Loi sur le bien-être et la santé de l'animal, laisser un chien dans une voiture par temps chaud peut être passible d'amende.

Quand et comment faire un signalement ?

Consultez la loi sur la sécurité animal



Ce qui bouge à Rigaud



Un nouveau feu clignotement rapide pour une traverse plus sécuritaire

Dans le but d'améliorer la sécurité des piétons, un feu rectangulaire à clignotement rapide (FRCR) a été installé à la traverse piétonne **située devant le Collège Bourget**.

Ce type de feu permet d'accroître la visibilité des traverses piétonnes et d'attirer davantage l'attention des automobilistes, contribuant ainsi à rendre les déplacements plus sécuritaires.

La Ville **poursuit également ses démarches** pour bonifier ce type d'aménagement. La firme de génie-conseil Shellex a été mandatée pour préparer les plans et devis en vue de l'installation d'un **deuxième FRCR à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et Jacqueline**.

L'installation de ce second équipement est prévue à l'automne 2026, sous réserve de l'avancement du projet.

Ces interventions s'inscrivent dans les efforts de la Ville visant à améliorer la sécurité de tous les usagers de la route, particulièrement aux endroits les plus fréquentés par les piétons.

Choisy

Le samedi 4 juillet 2026, le Service de sécurité incendie a tenu une activité de sensibilisation au Camping Choisy, destinée aux campeurs et aux visiteurs présents sur le site.

Lors de cette activité, les pompiers et le préventionniste ont rappelé l'importance de munir les installations d'avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone afin de prévenir les intoxications et les décès. Ils ont également partagé plusieurs bonnes pratiques, notamment concernant la disposition sécuritaire des cendres chaudes.

La Sûreté du Québec était également présente afin de sensibiliser les campeurs et les visiteurs aux dangers liés à l'alcool au volant.

Plusieurs participants ont profité de cette occasion pour échanger avec les intervenants et repartir avec de précieux conseils en matière de sécurité.

**À propos des avertisseurs****Comment disposer des cendres chaudes**



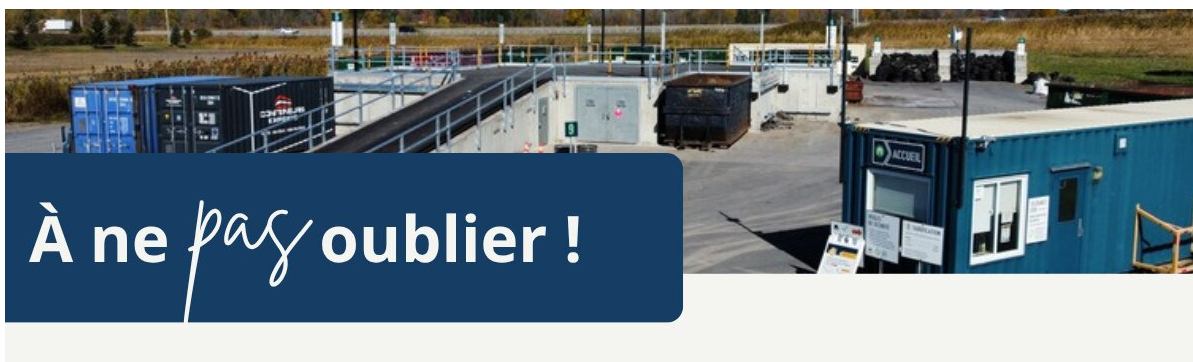
Éradiquons ensemble la châtaigne d'eau !

Le **COBAVER-VS** vous invite à participer à une journée bénévole d'arrachage de la **châtaigne d'eau**, une plante aquatique envahissante qui menace nos cours d'eau.

L'activité se déroulera le **samedi 1^{er} août 2026, de 9 h à 14 h**, à la **descente de bateau de la Pointe-Séguin**, à Rigaud. Aucune expérience n'est nécessaire : il suffit d'apporter votre embarcation personnelle et votre motivation à contribuer à la protection de l'environnement.

L'inscription est obligatoire. Joignez-vous à cet effort collectif pour aider à préserver les milieux aquatiques de notre région !

Pour vous inscrire !



[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

Collecte de branches

La collecte de branches aura lieu **le mardi 4 août 2026**. L'inscription est **OBLIGATOIRE** avant midi le **lundi 3 août** (tp@ville.rigaud.qc.ca ou 450 451-0869, poste 200).

[Tous les détails et consignes](#)



Vente-débarras

Les adeptes peuvent inscrire les dates dès maintenant ! Préparez vos articles pour la 3^e fin de semaine des ventes-débarras **les samedi 8 août et dimanche 9 août !**

[Tous les détails et consignes](#)



Taxes municipales

Le 3^e versement est dû au plus tard le **lundi 20 juillet 2026**.

Les résidents peuvent effectuer leur paiement de plusieurs façons, notamment à partir de leur compte bancaire, en personne à l'hôtel de ville (par chèque, en argent comptant, par carte de débit, les cartes de crédit n'étant pas acceptées) ou en déposant leur chèque dans la boîte aux lettres extérieure. La date de réception d'un chèque à l'hôtel de ville est la date de réception officielle (estampe) et non la date d'affranchissement du timbre-poste.

[Tout sur le compte de taxes](#)



Médailles pour chien et chat

En vertu du [Règlement 326-2015](#) concernant les animaux de compagnie, tout propriétaire de chien ou chat de trois mois et plus doit identifier son animal au moyen d'une médaille municipale.

Si votre animal est muni d'une micropuce permanente implantée par un vétérinaire ou une personne autorisée, la médaille est délivrée sans frais, sur présentation d'une preuve. Sans micropuce, la licence est offerte au coût de 20 \$ par année ou de 100 \$ pour une licence permanente.

Vous pouvez obtenir la médaille :

- en ligne sur la plateforme [emili.net](#) ;
- en personne au comptoir d'accueil de l'hôtel de ville ;
- par la poste, en remplissant le [formulaire](#) prévu à cet effet.

La médaille permet à la Ville, au contrôleur animalier ou à toute personne qui retrouve un chien égaré de l'identifier rapidement et de le réunir avec son propriétaire.

L'identification des chiens est également exigée par le Gouvernement du Québec. Le non-respect de ces obligations peut entraîner un constat d'infraction.

Pour les responsabilités du propriétaire

Achat, renouvellement et
remplacement d'une licence

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

La Ville souhaite vous informer que le Conseil fait encore **relâche en juillet et en août** pour la période estivale. La prochaine rencontre aura lieu le samedi 26 septembre, en matinée, soit entre 10 h et 12 h, dans la verrière de la bibliothèque (102, rue Saint-Pierre). Aucune inscription requise, il suffit de se présenter avec sa tasse de café réutilisable.

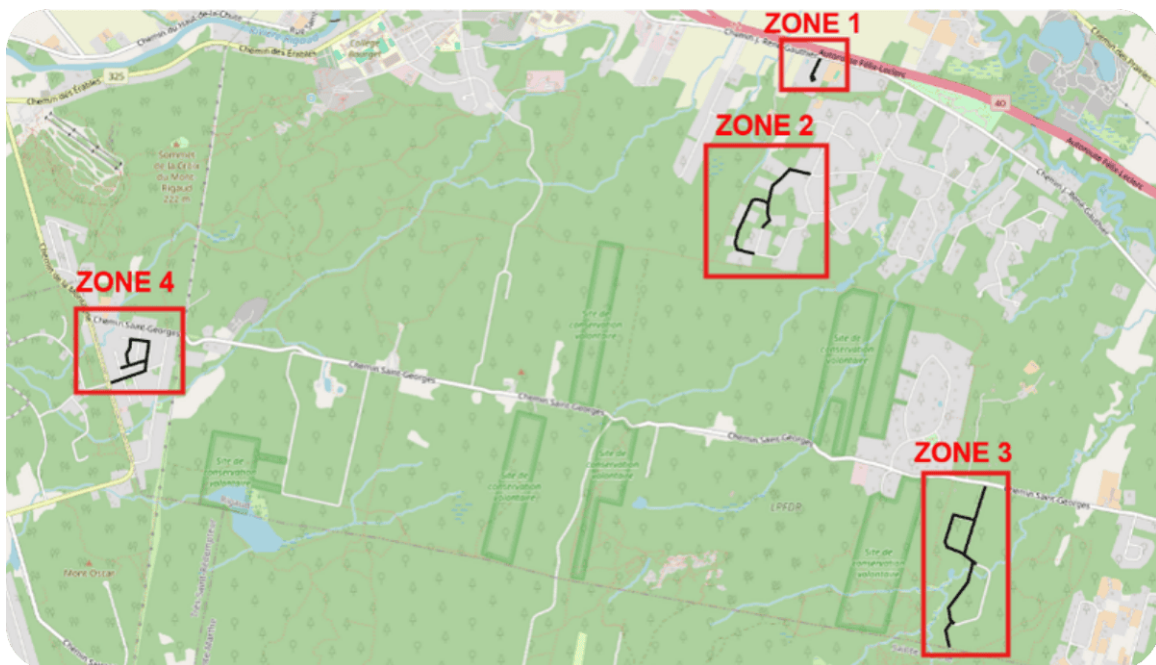
[Tous les détails ici](#)

Travaux de fauchage des emprises de rues

Les travaux sont toujours en cours. Si les emprises de votre secteur n'ont pas encore été fauchées, l'intervention est prévue prochainement.

Afin de faciliter le travail des équipes et d'accélérer les opérations, la Ville demande aux résidents de retirer tout obstacle situé en bordure de rue, notamment les piquets de neige, réflecteurs, boîtes aux lettres inutilisées, objets divers ou équipements sportifs pouvant nuire au passage de l'épareuse (bras muni de lames de fauchage).

Ces obstacles obligent les opérateurs à interrompre fréquemment leur travail pour les contourner, ce qui ralentit les opérations à l'échelle du territoire.



Travaux de pavage à venir

Dans le cadre de l'amélioration et de l'entretien de son réseau routier, la Ville prévoit des travaux de pavage dans plusieurs secteurs au cours des prochaines saisons.

Rues visées par les travaux :

Automne 2026

- Zone 1 :Chemin des Prés
- Zone 2 :Chemin des Bouleaux-Blancs, chemin de la Forêt et chemin des Renards
- Zone 3 :Chemin Cabot, chemin de Lucerne et chemin du Sentier

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

- Zone 4 : Rue Alice, rue Chicoine, rue Hélène, rue Francine, rue Rigaud et rue Lecompte

Les dates exactes de début des travaux ainsi que les détails concernant les entraves à la circulation seront communiqués dès que l'information sera disponible. Nous vous invitons à rester à l'affût des prochaines communications de la Ville.



Travaux de reprofilage

La division des travaux publics réalise actuellement des travaux de reprofilage dans certains secteurs afin d'abaisser la hauteur des accotements.

Ces interventions permettent de favoriser un meilleur écoulement des eaux de pluie vers les fossés et les systèmes de drainage existants, de réduire les risques d'accumulation d'eau sur la chaussée et de prévenir la détérioration prématurée des routes. Elles contribuent également à maintenir des conditions de circulation plus sécuritaires pour l'ensemble des usagers.

Secteurs concernés :

- Rue Cabot
- Chemin du Mountain Ranch

Des entraves temporaires à la circulation pourraient être observées dans ces secteurs pendant la durée des travaux. Nous invitons les citoyens à faire preuve de prudence et à respecter la signalisation en place.

Le coin des activités



Les Été Shows se poursuivent à Rigaud !

Profitez gratuitement de nos spectacles et de nos soirées de cinéma en plein air sous la pergola du parc Chartier-De Lotbinière. Que ce soit pour chanter, danser ou simplement passer un bon moment en famille ou entre amis, plusieurs rendez-vous vous attendent cet été!

Le jeudi 30 juillet à 19 h, laissez-vous emporter par l'énergie [d'Elvis Fever](#), puis retrouvez [Karine McCarragher](#) le jeudi 13 août à 19 h pour une soirée musicale mémorable.

Amateurs de cinéma, rendez-vous le vendredi 7 août à 20 h 30 pour une projection en plein air de [Les Légendaires](#). Du jus et du maïs soufflé seront offerts gratuitement lors de la soirée, gracieuseté du Club Optimiste de Rigaud.

On vous attend sous la pergola du parc Chartier-De Lotbinière ! En cas de pluie, les activités seront relocalisées à la salle de l'Amitié.



Vous avez jusqu'à la fin du mois de juillet pour participer à la collecte de matériel scolaire réutilisable !

Déposez vos fournitures scolaires au Service des loisirs, de la culture et du tourisme, situé au 102, rue Saint-Pierre, 2e étage.

Cahiers non utilisés, crayons, règles, cartables, étuis, sacs d'école et autres fournitures en bon état sont les bienvenus !

Dès le 3 août, les familles pourront venir récupérer gratuitement le matériel dont elles ont besoin pour préparer la rentrée scolaire.

Merci de contribuer à donner une deuxième vie au matériel scolaire tout en soutenant les familles de notre communauté !

Pour tous les détails

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

découvrir



La bibliothèque accueille une nouvelle exposition du collectif Hudson Fine Crafts and Friends, intitulée « Ignite ». Cette galerie met en lumière des œuvres originales et inspirantes réalisées à l'aide de diverses techniques artistiques.

Vous pourrez admirer ces créations jusqu'au 5 septembre 2026 dans la salle principale et la salle polyvalente de la bibliothèque.

Un **vernissage** aura lieu le **vendredi 17 juillet, de 17 h à 19 h 30**, dans la verrière de la bibliothèque. Une collation et des boissons non alcoolisées seront offertes. Aucune inscription n'est requise.

Pour tous les détails

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

Vous êtes un artisan ou un producteur et souhaitez faire découvrir vos produits à la clientèle de Rigaud et des environs ?

Soumettez votre candidature en ligne d'ici le 1er août pour participer au Marché de Noël de Rigaud, qui se tiendra les samedi 12 et dimanche 13 décembre 2026.

Les candidats retenus par le comité de sélection recevront une confirmation par courriel au plus tard le lundi 31 août. Les exposants sélectionnés devront s'engager à participer aux deux journées de l'événement et à acquitter les frais de participation, soit 60 \$ pour les résidents et 100 \$ pour les non-résidents.

[Pour tous les détails](#)



Activités en *rappel*

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

Jusqu'au 29 août, les jeunes de 14 ans et moins sont invités à participer gratuitement au Club de lecture TD!

Les inscriptions se font au comptoir des prêts de la bibliothèque. Chaque participant recevra un carnet rempli d'activités et pourra profiter d'une station de bricolage libre tout l'été.

Plusieurs prix seront tirés afin de récompenser les jeunes lecteurs participants. Chaque visite à la bibliothèque permettra d'obtenir un coupon de participation et d'augmenter ses chances de gagner. Le tirage des prix aura lieu le 2 septembre.

Pour plus de
détails

MARDI

On bouge en plein air

Du 30 juin au 1er septembre 2026
De 18 h 30 à 19 h 30
Sans inscription

Fitness
Danse country
Yoga
Taekwondo
Et, bien plus...

Rendez-vous
au parc Léry-MacDonald
(240, chemin J.-René-Gauthier)

Consultez
l'horaire complet

GRATUIT

QR code linking to the full schedule

Mardi, on bouge en plein air !

Chaque semaine, un professeur différent animera une activité adaptée à tous les niveaux, dans une ambiance conviviale et dynamique. **C'est gratuit et sans inscription !**

Soyez au rendez-vous tous les mardis jusqu'au 1^{er} septembre de 18 h 30 à 19 h 30 (arrivée à 18 h 15) au **parc Léry-MacDonald** (240, chemin J.-René-Gauthier).

Consultez la [programmation complète](#)

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)

Simple, efficace et gratuit, le « Circuit Training » est une méthode d'entraînement combinant une série d'exercices pour améliorer la condition physique générale.

Jean Beauchemin, instructeur qualifié, créera une atmosphère agréable, sécurisée et sans esprit de compétition. Les exercices seront adaptés à tous les niveaux. Les résidents et non-résidents de 14 ans et plus sont les bienvenus.

Rendez-vous sans inscription tous **les mercredis jusqu'au 19 août de 19 h à 20 h** au parc Chartier-De Lotbinière (5, rue Pagé).

[En apprendre davantage](#)

[Subscribe](#)[Past Issues](#)[Translate ▼](#)**à tous !**

Les membres du Club de pétanque de Rigaud invitent les résidents et non-résidents de tous âges à se joindre à eux pour la saison de pétanque 2026 tous les lundis et mercredis de 18 h 45 à 20 h, et ce, jusqu'au 26 août.

- Gratuit et sans inscription
- Aucune habileté particulière
- Aucun matériel requis

Il suffit de se présenter au terrain de pétanque du parc Chartier-De Lotbinière accessible par la rue du Boisé-des-Franciscaines (à côté du bureau de poste sur la rue Saint-Viateur).

[En apprendre davantage](#)

Infolettre partagée avec vous ? Abonnez-vous en cliquant *ici* !

Pour se [désinscrire](#) de l'infolettre

This email was sent to <<Courriel>>

[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)

Ville de Rigaud · 106 Rue St Viateur · Rigaud, QC J0P 1P0 · Canada